



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 01 MARS 2024

**AFFAIRE N° 11-20240301**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN  
VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN  
MATIERE DE MARCHES PUBLICS – MARCHES ET AVENANTS SIGNES**

L'an deux mille vingt-quatre, le premier du mois de mars à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués par voie dématérialisée, le 23 février 2024, ainsi que par voie postale, le 24 février 2024 (M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), puis de celle de Monsieur Bachil VALY, 1<sup>er</sup> Vice-Président (affaire n° 06-20240301 et de l'affaire n° 13 à n° 16-20240301 (l'affaire n° 16-20240301 ayant été reportée en l'absence de quorum)) et celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2<sup>e</sup> Vice-Président (de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301).

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 38

Absents représentés : 05

Absents : 05

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice.

BASSIRE Nathalie, SOUBAYA Josian.

**- Commune de Saint-Joseph -**

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

BENARD Clairette Fabienne, GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.



**- Commune de Saint-Philippe -**

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

**ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)**

**- Commune du Tampon –**

DOMITILE Noëline représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose

**- Commune de Saint-Joseph -**

LEBRETON Patrick représenté par MUSSARD Harry, LEJOYEUX Marie Andrée représentée par VIENNE Axel, LANDRY Christian représenté par HUET Henri-Claude, HUET Marie-Josée représenté par MUSSARD Rose Andrée.

**ETAIENT ABSENTS**

**- Commune du Tampon –**

THIEN AH KOON André (*à l'affaire n° 06-20240301, de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301, de l'affaire n° 13 à n° 16-20231208*).

BENARD Monique, FONTAINE Gilles.

**- Commune de Saint-Joseph -**

HUET Mathieu, KBIDI Emeline.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.



**AFFAIRE N° 11-20240301****COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES  
DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS –  
MARCHES ET AVENANTS SIGNES**

Le Président informe l'Assemblée, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des attributions qu'il a exercées sur la période de novembre 2023 à février 2024 en application des délégations reçues par la délibération du Conseil communautaire n° 04-20200821 du 21 août 2020.

**I. Les marchés signés par le Président par délégation du Conseil communautaire**

La liste des marchés signés par le Président en application des délégations reçues par la délibération du Conseil communautaire n° 04-20200821 du 21 août 2020 figure dans un tableau annexé ci-après.

**II. Les avenants signés par le Président par délégation du Conseil communautaire**

La liste des avenants signés par le Président en application des délégations reçues par la délibération du Conseil communautaire n° 04-20200821 du 21 août 2020 figure dans un tableau annexé ci-après.

Il est donc proposé à l'Assemblée de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil Communautaire en matière de marchés publics.

**DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil,

- prend acte du compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil Communautaire en matière de marchés publics,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON



Le Président de la CASUD,

André THIEN AH KOON

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 26/03/2024

Marchés\_notifiés\_Nov.2023&amp;Fév.2024

Marché	Objet	Type de marché	Lots	Notification	Montant	Titulaire
Marché M23.018 "Acquisition et livraison de matériaux de quincaillerie pour les travaux en régie d'appareils électroménagers pour la CASUD" _Lots 1 à 10	Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition et livraison de matériaux de quincaillerie pour les travaux en régie de la CASUD ainsi que d'appareils électroménagers pour la CASUD.	Marché de Fournitures	Lot 1 : Ciment Lot 2 : Boiseries Lot 3 : Métallerie Lot 4 : Peintures et produits associés Lot 5 : Sanitaires Lot 6 : Menuiseries et cloisonnement Lot 7 : Fourniture, pose, installation ajustement des menuiseries aluminium standard et sur mesure + leurs accessoires Lot 8 : Matériels électroportatifs et Thermique Lot 9 : Quincailleries divers Lot 10 : Électroménager et équipement intérieur	LOTS 1, 2, 3, 6 et 8 : 06/11/2023 LOT 4 : 30/10/2023 LOTS 5,9 et 10 : 30/10/2023 LOT 7 : 30/10/2023	Accord cadre sans montant minimum et un montant maximum par an : Lot 1 : 2 000 € HT Lot 2 : 2 000 € HT Lot 3 : 5 000 € HT Lot 4 : 5 000 € HT Lot 5 : 2 000 € HT Lot 6 : 6 000 € HT Lot 7 : 9 000 € HT Lot 8 : 9 000 € HT Lot 9 : 13 000 € HT Lot 10 : 3 000 € HT	LOTS 1, 2, 3, 6 et 8 : RAVATE LOT 4 : PPG REUNION SAS LOT 5,9 et 10 : CASTOR LOT 7 : BOURBON ALU SERVICE
Marché n°M23.034 « Maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement intérieur des bureaux du siège administratif de la CASUD »	Le présent marché a pour objet l'exécution d'une mission de maîtrise d'œuvre partielle en vue de l'aménagement intérieur des bureaux du futur siège administratif de la CASUD	Marché public de maîtrise d'œuvre		27/11/2023	Montant global et forfaitaire 147 872 € HT	SARL PIHOUEE ET ASSOCIES
Marché n°M23.028 « Acquisition et livraison de micro-ordinateurs, d'imprimantes et de périphériques pour les services de la Casud »	Le présent accord cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de micro-ordinateurs, d'imprimantes, de périphériques et d'équipements réseaux pour les services de la CASUD	Accord-cadre de fournitures services courants	<b>Le lot 1 :</b> Acquisition et livraison de micro-ordinateurs » ; <b>Le lot 2 :</b> Acquisition et livraison d'imprimante ; <b>Le lot 3 :</b> Acquisition et livraison de périphériques ; <b>Le lot 4 :</b> Acquisition et livraison d'équipements réseaux	Lots 1 et 2 : 01/12/2023 Lots 3 et 4 : 01/12/2023	Accord cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum annuel et un montant maximum annuel de : Lot 1 : 30 000 € HT Lot 2 : 5 000 € HT Lot 3 : 5 000 € HT Lot 4 : 10 000 € HT	LOTS 1 ET 2 : EQUINOXE LOTS 3 ET 4 : SOGELEC
Marché n° M23.012 « Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de réseaux d'assainissement des eaux usées sur la CASUD_Lots 1, 2 et 3	Le présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre complète en vue de la réalisation de réseaux d'eaux usées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASud) sur les communes de l'Entre-Deux, Saint-Joseph, et du Tampon. Par opportunité, cette mission de maîtrise d'œuvre portera également sur la modernisation de certains réseaux d'alimentation en eau potable connexes.	Prestations de maîtrise d'œuvre	Lot 1 : Réalisation et réhabilitation des réseaux AEU et création d'un poste de refoulement sur la commune de l'Entre-Deux, Lot 2 : Réalisation et réhabilitation des réseaux AEU sur la commune de Saint-Joseph, Lot 3 : Réalisation et réhabilitation des réseaux AEU sur la commune du Tampon	05/12/2023	Montant global et forfaitaire Lot 1 : 44 272 € HT Lot 2 : 65 902,50 € HT Lot 3 : 72 592 € HT	Lot 1 : VECTRA Lot 2 : IDR Lot 3 : IDR
Marché n°M23.031 «Travaux d'entretien, de renforcement et de réparation sur les ouvrages d'eaux pluviales urbaines de la CASUD_ Relancé»	Le présent marché a pour objet la relance du marché pour l'entretien, la réparation et le renforcement des ouvrages pluviaux urbains sur le territoire de la CASUD. Le marché initialement lancé sous la référence M23.010 « Marché de travaux d'entretien, de renforcement et de réparation sur les ouvrages d'eau pluviale urbaine de la CASUD ».	Marché de Travaux		18/12/2023	Accord cadre mono attributaire à bons de commande sans minimum annuel et un montant maximum annuel de 255 000 € HT	VIDANGE SERVICE
Marché n°M23.035 « Marché de service relatif à la prestation d'assurance FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES pour les besoins de la CASUD »	Souscription d'un contrat d'assurance « FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES » pour les besoins de la CASUD.	Marché de services	Lot unique	27/12/2023	Prime annuelle : 45 046,71 € HT + 105 € HT + 1 138 € HT	2 ARK'ASSUR (ALLIANZ)

Marché	Objet de l'avenant	Allotissement	Dématérialisation	Notification	Montant	Titulaire
<b>Marché n°M22.012 « Modernisation du réseau d'eau potable sur la commune de Saint-Joseph»_Avenant 1_Lot 1</b>	L'avenant n°1 a pour objet la contractualisation de l'impact des modifications suivantes intervenues en cours de chantier : La prolongation du délai d'exécution des travaux ; Prix nouveaux ; Les variations de quantités par rapport au marché, issues de la prise en compte effective des quantités réellement mises en œuvre	Lot 1 : Chemin des Goyaviers	15/09/2023	<b>19/09/2023</b>	Montant initial : 506 885,80 € HT Montant de l'avenant 1 : 17 867,46 € HT Nouveau montant du marché : 524 753,26 € HT	<b>HYDROTECH</b>
<b>Marché n°M22.012 « Modernisation du réseau d'eau potable sur la commune de Saint-Joseph»_Avenant 2_Lot 2</b>	L'avenant 2 a pour objet la régularisation administrative de l'article 7 de l'AE, à savoir : - le mode de paiement des co-traitant ; - la répartition des co-traitants suivant le marché initial ; - la répartition des co-traitants suivant l'avenant n°1	Lot 2 : RD37 entre le chemin des Goyaviers jusqu'au chemin des Genets	12/10/2023	<b>12/10/2023</b>	Montant initial : 1 365 451,95 € HT Pas d'incidence financière	<b>SBTPC-SOGEA/SORETRA</b>
<b>Marché n°A21.050 « Travaux de modernisation des réseaux AEU-AEP sur la commune du Tampon Programme 2020/2021- Relance» - Lot 1_Avenant 2</b>	Le présent avenant 2 a pour objet de présenter l'accostage de fin de travaux, impliquant un rajustement des plus et moins values du marché, y compris les prix nouveaux	Lot 1 : Tronçon Hubert Delisle – Hermitage ..	12/10/2023	<b>12/10/2023</b>	Montant initial : 2 554 000 € HT Montant de l'avenant 2 : 2 112,59 € HT Nouveau montant du marché : 2 551 887,41 € HT	<b>GTOI</b>
<b>Marché M22.022 «Travaux de mise aux normes accessibilité des points d'arrêts du réseau CARSUD»_Avenant 1</b>	Les travaux concernent des prestations VRD (signalisation verticale et horizontale) et la fourniture et pose de mobilier urbain		16/11/2023	<b>22/11/2023</b>	Montant initial : 1 379 877,25 € HT Montant de l'avenant 1 : 54 617,91 € HT (+3,96 %) Nouveau montant du marché : 1 434 495,16 € HT	<b>Groupement SBTPC-SOGEA/MDOI</b>
<b>Marché n° M20.019 « Construction d'une Gare routière sur la commune du Tampon_Lot 3 RELANCE»_Avenant 2</b>	Le présent avenant a pour objet d'acter la prolongation du délai d'exécution des travaux du présent lot pour prendre en compte les travaux complémentaires objet du présent avenant ainsi que le retard dans l'alimentation de la gare (hors marché)	LOT N° 3 - Electricité / Eclairages / Sécurité incendie		<b>22/11/2023</b>	Montant initial : 355 000 € HT Montant de l'avenant 2 : 22 455,24 € HT Nouveau montant du marché : 377 455,24 € HT	<b>ESSIA</b>
<b>Marché M15.028 « Mission de contrôle technique relative à la construction de la gare routière du Tampon »_Avenant 1</b>	Le présent avenant a pour objet un complément d'honoraires pour la mission de contrôle technique			<b>06/12/2023</b>	Montant initial : 12 020 € HT Montant de l'avenant 1 : 4 400 € HT Nouveau montant du marché : 16 420 € HT	<b>SOCOTEC</b>
<b>Marché n°A22.007 « Mission de maîtrise d'œuvre en vue des travaux de modernisation du secteur de la crête sur la Commune de Saint-Joseph»_Avenant 2</b>	Le présent avenant n°2 a pour objet de : - Modifier la répartition de la Mission complémentaire n°2 – topographie & bornage en rassemblant l'ensemble des relevés topographiques sous voirie de la mission global sur la phase A. Il est prévu sur les phases B & C de relever les parcelles où seront implantés les réservoirs et stations de pompage de ces phases respectives ; - Modifier la répartition de la mission complémentaire n°3 Acquisition foncière en rassemblant l'ensemble de la mission global sur la phase A		26/12/2023	<b>28/12/2023</b>	Pas d'incidence financière	<b>EGIS EAU</b>

Marché	Objet de l'avenant	Allotissement	Dématérialisation	Notification	Montant	Titulaire
<b>Marché n°A19.041 : « Acquisition et livraison de bornes d'apport volontaire sur le territoire de la CASud » - Lots n° 1, 2 et 3_Avenant 1</b>	La date de début de contrat indiquée dans l'acte d'engagement comporte une erreur. Le marché ayant été notifié en mars 2020, il ne peut pas avoir pris effet en 2019.	Lot n° 1 « Acquisition et livraison de bornes métalliques aériennes d'apport volontaire pour le verre » Lot n° 2 « Acquisition et livraison de bornes métalliques aériennes d'apport volontaire pour les emballages ménagers » Lot n° 3 « Acquisition et livraison de bornes métalliques aériennes d'apport volontaire pour le textile »	29/12/2023	<b>29/12/2023</b>	Pas d'incidence financière	<b>LA REUNION VILLES PROPRES</b>
<b>Marché n°M22.015 « Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation future d'une délégation de service public de transports urbains de voyageurs sur le territoire de la CASUD_2024-2034 »_Avenant 1</b>	Le présent avenant a pour objet de contractualiser les missions supplémentaires suivantes : Établissement de la déclaration d'infructuosité ; Mise au point du futur DCE en fonction de la gratuité et de l'allotissement ; Conduite d'une nouvelle procédure de DSP, vraisemblablement allotie, impliquant l'adaptation du DCE initialement constitué puis la conduite d'une nouvelle procédure			<b>02/01/2024</b>	Montant du marché initial : 156 800 € HT Montant de l'avenant 1 : 53 400 € HT Nouveau montant du marché : 210 200 € HT Soit 34 %	<b>CALIA CONSEIL</b>
<b>Marché M19.015 : « Réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées «Pente d'Orange» sur la commune de L'Entre-Deux »_Lot 1_Avenant 1</b>	La présente décision modificative n°1 a pour objet : D'arrêter définitivement les prix d'attente faisant l'objet de l'ordre de service n°3, et ce conformément à l'article 14.5 du CCAG-travaux ; D'acter les adaptations du programme et d'arrêter les quantités du marché ; D'acter la prolongation du délai contractuel ;	Lot 1 : Canalisations	27/12/2023	<b>22/01/2024</b>	Montant du marché initial : 1 272 020,50 € HT Montant de l'avenant 1 : 41 986,40 € HT Nouveau montant du marché : 1 314 006,90 € HT (1 315 794,11 € HT) Soit 3,30 %	<b>S.A.S. AUSTRAL AMENAGEMENT</b>
<b>Marché n°M23.011 « Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable du secteur de l'Argamasse à L'Entre-Deux »_Avenant 1</b>	Le présent avenant a pour objet : De modifier le programme de la mission complémentaire n° 1 (réalisation des levés topographiques). Les autres conditions d'exécution du marché restent identiques.			<b>12/02/2024</b>	Montant du marché initial : 70 250 € HT Montant de l'avenant 1 : 1 1700 € HT Nouveau montant du marché : 71 950 € HT	<b>IDR</b>